République Démocratique du Congo



Le Gouvernement MINISTERE DE LA COMMUNICATION & MEDIAS Le Ministre

COMPTE-RENDU DE LA SIXIEME REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Vendredi 4 juin 2021

Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, **Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE**, a présidé par visioconférence, ce vendredi 4 juin 2021, la sixième réunion du Conseil des Ministres du Gouvernement de la République.

Quatre points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- I. Communication de son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- II. Points d'informations;
- III. Approbation d'un relevé des décisions du Conseil des Ministres ;
- IV. Examen et adoption des dossiers.

I. DE LA COMMUNICATION DU PREMIER MINISTRE

La communication du Premier Ministre a porté premièrement sur le message du Président de la République adressé aux membres du Gouvernement. Ce message concernait essentiellement le rapatriement des reliques de l'ancien Premier Ministre, Patrice-Emery LUMUMBA, suivant le programme convenu entre la République Démocratique du Congo, la famille LUMUMBA et le Royaume de Belgique.

Il est prévu, à cet effet, à Bruxelles le 21 juin prochain la cérémonie de récupération des reliques par le Président de la République. Ensuite, une tournée avec ces reliques se déroulera à travers les villes de Lumumba-ville, Kisangani et Shilatembo. L'enterrement est prévu à la place Échangeur à Kinshasa en présence du Roi des belges.

Le Gouvernement a donc été instruit de prendre, dès à présent, toutes les dispositions pour accélérer les préparatifs de ce grand événement et d'organiser des cérémonies culturelles en considérant le thème de la présidence de l'Union Africaine de la République Démocratique du Congo, « *Culture, Art et Patrimoine.* »

Le Premier Ministre est revenu, dans sa communication, sur le massacre d'une soixantaine de nos

compatriotes qui a eu lieu dans la nuit du 30 au 31 mai dernier dans les villages Boga et Tchabi,

dans la chefferie de Banyali-Kilo en territoire d'Irumu, dans la province de l'Ituri.

Il a déploré cet acte ignoble commis par les miliciens ADF/MTM en débandade après avoir été

délogés des localités qu'ils occupaient. Ces actes criminels sont la preuve que l'action des Forces

Armées de la République Démocratique du Congo contre les groupes armés monte en puissance

dans les provinces placées sous état de siège.

Le Gouvernement rassure le peuple Congolais en général et les familles des victimes en

particulier, que les forces loyalistes sont à la poursuite des auteurs de ces actes cruels pour les

neutraliser et les amener devant la justice.

Au chapitre de l'éruption volcanique, le Premier Ministre a fait état de la baisse de l'activité

sismique du volcan Nyiragongo observée durant ces quatre derniers jours par nos scientifiques.

Si cette tendance se maintient, le Gouvernement central, en accord avec le Gouvernement

provincial, va envisager le retour progressif et ordonné de la population suivant les paramètres

sécuritaires et sanitaires en cette période de Covid-19.

Ce retour devra prendre en compte la spécificité des catégories, notamment : les personnes âgées, les

personnes à mobilité réduite, les femmes et les enfants.

Pour ce qui concerne la prise en charge des déplacés, le Premier Ministre a relevé la poursuite du

déploiement de l'aide humanitaire suivant les sites des déplacés en collaboration avec la

coordination des actions humanitaires.

La population est appelée à rester vigilante, à l'écoute des informations et à observer strictement

les mesures et les décisions des autorités provinciales.

II. POINTS D'INFORMATIONS

II.1. Etat et administration du territoire

Brossant la situation de l'état du territoire national, le Vice-Premier Ministre, Ministre de

l'Intérieur, Décentralisation et Affaires Coutumières est revenu sur quelques faits saillants parmi

lesquels:

• La situation humanitaire dans le Nord-Kivu et les conséquences socio-économiques de la

récente éruption volcanique qui touchent les provinces voisines du Maniema et du Sud-

Kivu. Il est observé une hausse des prix des denrées alimentaires à la suite de la fermeture

de l'aéroport de Goma.

Les autorités locales ont été instruites de suivre cette situation auprès des opérateurs

économiques véreux pour lutter contre les spéculations.

• Le fonctionnement des Institutions provinciales marqué notamment par la déchéance du

Gouverneur et du Vice-Gouverneur de la province du Maniema par l'Assemblée

provinciale le 27 mai dernier, la déchéance du Gouverneur de la province du Lomami le

31 mai dernier, et à la même date, par le vote d'une résolution portant mise en accusation

du Gouverneur de la province du Maï-Ndombe par l'Assemblée Plénière de son

Assemblée Provinciale sur réquisition du Procureur Général près la Cour de Cassation.

Un rapport exhaustif du Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Décentralisation

et Affaires Coutumières sera bientôt soumis au Président de la République et présenté en

Conseil des Ministres.

II.2. Situation sécuritaire

A son tour, le Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants est revenu

principalement sur l'évaluation de la mise en œuvre de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri

et du Nord-Kivu.

Outre la mise en place des dispositions administratives et opérationnelles, plusieurs actions sont à

mettre à l'actif des Forces Armées de la République Démocratique du Congo.

Province du Nord-Kivu

Opérations SUKOLA I Grand-Nord:

Les Forces Armées de la République Démocratique du Congo ont réduit la capacité de nuisance

des terroristes dans le secteur de Ruwenzori, à l'ouest de la cité d'Oïcha notamment Mandumbi et

Mamove. Trente-cinq (35) d'ADF/MTM ont été neutralisés par les Forces Armées de la

République Démocratique du Congo au village Kilya, groupement Buliki Graben dans le secteur

de Ruwenzori. Quatorze (14) parmi les ADF neutralisés étaient des étrangers.

Le tristement célèbre milicien Maï-Maï Kasereka Matina Désiré, allié tantôt aux ADF tantôt aux

FDLR pour des actions criminelles contre la République a été arrêté ce vendredi 4 juin 2021 par

nos forces loyalistes.

La route Mbau-Kamango, au cœur du célèbre triangle de la mort a été totalement pacifiée et est

contrôlée par l'armée régulière. Tous les bastions connus et non connus de l'ennemi ont été

détruits. Les cultivateurs ont repris leurs activités avec satisfaction.

Les services de renseignement militaire ont réussi à démanteler et arrêter plus de septante (70)

collaborateurs des ADF dans les villes de Bunia, Butembo, Goma, Kasindi et Beni.

Les Forces Armées de la République Démocratique du Congo ont également libéré vingt-six (26)

élèves pris en otage par les ADF à Tchani-Tchani.

Opérations SUKOLA II Nord-Kivu

Des opérations militaires ont été menées à Rutshuru et dans le Masisi contre les FDLR, Nyatura,

APCLS, NDC-R. La pression des Forces Armées de la République Démocratique du Congo a

poussé le CMC-NYATURA de Domi à déclarer sa disponibilité à se rendre aux forces loyalistes

dans le territoire de Rutshuru.

Sur l'axe Masisi-Centre, six (6) localités ont été conquises dont Singa, Hembe et Kahanga.

D'importantes quantités de munitions ont été récupérées, huit (8) combattants ont été capturés et

onze (11) autres neutralisés.

Sur l'axe Kinyana, cinq (5) localités ont été également conquises dont Ngingwe, Kinyamatembe et

Lwana.

Province de l'Ituri

Décrété depuis le 3 mai 2021 et entré en vigueur le 6 du même mois, les résultats cumulés des

opérations militaires menées de manière intensive par les Forces Armées de la République

Démocratique du Congo se présentent comme suit dans la Province de l'Ituri.

Intensification des opérations de neutralisation des groupes armés locaux et

étrangers : ADF, CODECO, FPIC, FRPI et autres forces négatives.

Bilan des opérations militaires :

- Trente-neuf (39) terroristes neutralisés (CODECO et autres);

Cinq (05) capturés ;

Plusieurs munitions récupérées ;

- Reprise de l'activité économique matérialisée par la réouverture de la Route Nationale 4;

- Réouverture des écoles, marchés et commerces ;

- Libre circulation des personnes et de leurs biens ;

- Signature ce vendredi 4 juin 2021 de l'Acte d'engagement à Irumu par tous les chefs des

chefferies et des groupements pour soutenir les Forces Armées de la République Démocratique

du Congo, se désolidariser des groupes armés et sensibiliser la jeunesse et la population.

Conquêtes:

- Vingt (20) localités conquises dont le centre de négociation Libi, le pont Nizi, les

localités Ala, Sanduku, Bale, Gudjo et Dera;

- Trois (03) chefferies conquises;

Villages conquis: Nyakunde, Marabo, Masiyanongo, Kuka, Kiabusiku, Malumbabu, Malumbata.

II.3. Situation des inondations dans la partie Est

La Vice-Première Ministre, Ministre de l'Environnement et Développement Durable est revenue

sur les inondations observées ces derniers jours sur les rivages du Lac Tanganyika touchant les

villes de Kalemie et d'Uvira. Ces inondations sont dues entre autres à la force tectonique de

l'éruption du Nyiragongo qui a été à la base des vagues et de la forte montée des eaux.

Les dégâts observés dans les villes sont dus à l'occupation anarchique des berges des rivières ou

des plans d'eau contrairement aux prescrits de l'article 40 de la loi n°15/026 du 31 décembre

2015.

Cette situation a provoqué le déplacement des populations ainsi que la paralysie des activités

économiques notamment dans les ports de Kalundu et de Moba. Le Premier Ministre a instruit le

Ministre des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et la Solidarité Nationale de prendre les

dispositions nécessaires pour apporter l'appui du Gouvernement aux populations affectées.

Réagissant à ce propos, le Ministre d'Etat, Ministre des Infrastructures et Travaux Publics, a

informé le Conseil des Ministres qu'à partir du 15 juin prochain, le Gouvernement va lancer la

construction de digues qui, à l'avenir, permettront de protéger les villes exposées.

Concluant son propos, la Vice-Première Ministre, Ministre de l'Environnement et

Développement Durable a proposé de rendre opérationnel le Centre Hydro-Informatique du

Congo pour assurer la prévision météorologique et pallier ce type de situation.

II.4. Évolution de la situation de la Pandémie Covid-19

Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention est, quant à lui, revenu sur la situation

globale de la Covid-19 après avoir déclaré, le jeudi 3 juin dernier, le début d'une troisième vague

de la pandémie qui est due entre autres au relâchement des mesures barrières, au ralentissement

du processus de vaccination et à l'exposition aux variants étrangers.

Intervenant à ce sujet, le Premier Ministre a informé le Conseil des Ministres qu'à la suite de

l'instruction du Président de la République, communiquée à la dernière réunion, il a réuni le

Comité Multisectoriel de Lutte Contre la Covid-19 pour statuer à la fois sur les revendications du

personnel dudit Comité ainsi que sur la manière de renforcer la campagne contre la propagation

de cette maladie.

Le Gouvernement confirme le message du Ministre de la Santé annonçant la troisième vague et

invite tous les acteurs sociaux à s'impliquer activement dans la lutte contre la pandémie.

Dans les jours qui viennent, le Gouvernement annoncera des mesures de riposte plus strictes.

Entre temps, il va:

- Augmenter la capacité des hôpitaux en oxygène ;

- Intensifier la campagne de sensibilisation pour une prise de conscience réelle sur l'existence de la

maladie;

- Redoubler d'efforts pour encourager la population à la vaccination ;

- Organiser des tests rapides obligatoires et gratuits pour tous les voyageurs arrivant de l'étranger.

Le Gouvernement invite donc au respect scrupuleux des mesures barrières.

III. APPROBATION D'UN RELEVE DES DECISIONS DU CONSEIL DES

MINISTRES

Le Conseil des Ministres a adopté le relevé des décisions prises lors de sa cinquième réunion

tenue le vendredi 28 mai 2021.

IV. EXAMEN ET ADOPTION D'UN DOSSIER (01 dossier)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Plan a présenté le Plan de travail triennal du Comité national de

l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives en République Démocratique du

Congo (ITIE/RDC) pour la période allant de 2021 à 2023.

Après avoir rappelé l'importance de cette initiative, il a relevé la nécessité pour le Gouvernement

d'adopter le présent plan de travail qui constitue l'instrument authentique de gestion aux yeux du

Comité international de l'ITIE et des partenaires multilatéraux.

Cette démarche permettra entre autres de regagner la crédibilité et la confiance des partenaires,

d'améliorer le climat des affaires et d'être éligible à la poursuite du Programme avec le Fonds

Monétaire International à l'issue des revues programmées.

Le Gouvernement entend s'acquitter régulièrement de sa part au financement du budget de

l'ITIE/RDC afin de lui permettre d'accomplir sa mission en qualité d'assistante de l'Etat en

bonne gouvernance et lutte contre la corruption dans les industries extractives.

Après débat et délibérations, le Plan de travail a été adopté.

Le Premier Ministre a terminé son propos en informant, le Conseil des Ministres de la mise en

place prochaine du Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement, Communauté et

Stabilisation (P-DDRCS).

Pour permettre un meilleur encadrement des financements étrangers, il a aussi annoncé la

réforme des services de l'Etat.

Enfin, il a encouragé les membres du Gouvernement dans le cadre de la Journée Mondiale de

l'Environnement à accompagner la Vice-Première Ministre, Ministre de l'Environnement et

Développement Durable à planter aux moins deux (2) arbres ce Samedi 05 juin 2021.

Commencée à 10h30', la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 13h22'.

Patrick MUYAYA KATEMBWE

Ministre de la Communication et Médias

Porte-Parole du Gouvernement